

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**

Séance du : 10 juin 2013

Convocation du : 3 juin 2013

Objet : TOURISME

Sentiers de randonnée « Parcourez les Deux Buëch »

L'an deux mille treize, le dix juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Michel Mesclé, Président.

Secrétaire de séance : Marc Rosenstiel

Etaient présents : M. Barthélémy, A. Chevalier, G. Jullien, M. Mesclé, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, JL Pelloux

Excusés : Francis Reynaud, Claudette Dargot, Guy Pitaval, Brigitte Soulat, Gérard Garcin, Fleur Regord, Patrick Aubin
Roger Fournel remplacé par Michel Lonni
Jean-Marie Bermond remplacé par Magdeleine Sauvebois
Georges Lesbros a donné pouvoir à Michel Mesclé

Le Président Michel Mesclé invite Jean Louis Pelloux Vice Président chargé du tourisme à présenter le dossier.

Jean Louis Pelloux rappelle l'étude confiée au bureau d'étude Alterespaces pour la création de sentiers thématiques sur le territoire de la Communauté de communes des Deux Buëch afin d'offrir un produit touristique correspondant aux attentes du public.

Il rappelle également la délibération du 12 juillet 2012 relative à une demande de financement dans le cadre du programme LEADER et FEADER pour la phase 1 du plan d'action proposé pour les sentiers de randonnée.

Cette précédente demande n'ayant pu aboutir, le Président propose de solliciter une subvention dans le cadre du programme LEADER pour la création de 4 sentiers thématiques autour du patrimoine local.

Ce projet consiste en la réalisation (conception, mise en scène, signalétique, aménagement) de trois sentiers thématiques valorisant le patrimoine local ; ainsi que la conception de jeux et la mise en place d'aménagements spécifiques sur un quatrième cheminement élaboré dans le cadre du programme d'Innovation Touristique en Milieu Rural (création d'un jeu de piste dans les rues de Veynes).

Le coût prévisionnel de cette opération a été estimé à 104 767 € comprenant un travail de scénarisation, la création des carnets de jeu, la mise en place de visuels et les RIS de présentation.

Jean Louis Pelloux propose le plan de financement suivant :

- Union Européenne (FEADER) : 51 859,65 €
- Conseil Régional PACA : 25 353,62 €
- Conseil Général des Hautes-Alpes : 6 600,32 €
- Autofinancement : 20 953,41 €

Soit un taux de cofinancement de 80 %.

Après en avoir débattu, les membres du conseil communautaire :

- approuvent la proposition ci-dessus et le plan de financement associé,
- autorisent le Président à solliciter les subventions correspondantes et à engager les démarches administratives correspondantes.

votants : 14 + 1 pouvoir pour : 15 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président




Michel Mesclé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20130610-De80_2013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2013

Publication : 17/06/2013

Pour le Président

